

## Délibération du Conseil Communautaire

\*\*\*\*\*

Le 12 juillet 2018, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de St Martial Viveyrols sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, à la suite de la convocation adressée le 05 juillet 2018.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	<b>63</b>	
Nombre de membres titulaires présents	<b>42</b>	Allain Tricoire ; Jean-Pierre Prigul ; Claude Bouquet ; Janick Laville ; Jean-Didier Andrieux ; François Giroux ; Mauricette Lemazava ; Monique Boineau Serrano ; Murielle Cassier ; Didier Bazinet ; Yves Mahaud ; Annie Vallade ; Bruno Bussière ; Jean-Marcel Beau ; Daniel Bonnefond ; Fabienne Précigout ; Joël Constant ; Francis Lafaye ; Guy Nadal ; Jean-Pierre Desvergne ; Patrice Favard ; Monique Morin ; Jean-Pierre Lauron ; Joëlle Garçon ; Rémy Terrienne ; Christophe Rossard ; Jean-Pierre Chaumette ; Christian Durand ; Virginie Mouche ; Joël Deluca ; Gérard Caignard ; Fabrice Boniface ; Jeannik Nadal ; Jean-Claude Arnaud ; Gérard Senrent ; Danielle Gay ; Ann Harris ; René Etourneauud ; Jean-Bernard Charazac ; Alain Lucas ; Patrick Lachaud ; Guy Dupuy
Nombre de suppléants présents	<b>1</b>	Marie-Luce Bordier (Verteillac)
Nombre d'absents titulaires	<b>21</b>	Michel Lamy ; Jean-Pierre Prunier ; Corinne Ducoup ; Philippe Boismoreau ; Sophie Berry ; Emmanuel Clugnac ; Marcel Gourdoux ; Jean-Louis Duprat ; Franck Blanchardie ; Clémence Laroche ; Marc Lagorce ; Catherine Stutzmann ; Antoine Delrue ; Sylvie Bonnet ; Pierre Guigné ; Daniel Villedary ; Patrick Laguillon ; Philippe Dubourg ; Joëlle Saint Martin ; Hervé de Vilmorin ; Michel Desmoulin
Dont procurations	<b>8</b>	Corinne Ducoup à Virginie Mouche Philippe Boismoreau à Jeannik Nadal Emmanuel Clugnac à Annie Vallade Marcel Gourdoux à Allain Tricoire Sylvie Bonnet à Rémy Terrienne Daniel Villedary à Joël Deluca Philippe Dubourg à Jean-Didier Andrieux Michel Desmoulin à Murielle Cassier

**DELIBERATION N° 2018 / 132 : (code nomenclature / 885)****RAPPORTEUR : Allain Tricoire****OBJET : Diagnostic PCAET**

La Communauté de Communes du Pays Ribéracois a décidé d'élaborer un Plan Climat Air Energie, cette décision a été prise par délibération n° 2017/80 en date du 23 mai 2017. Le PCAET est mené conjointement avec le territoire de la CC du Pays de St Aulaye.

Un premier Comité de pilotage s'est réuni le 20 décembre 2017.

Le diagnostic du PCAET a été présenté à St Aulaye le 5 avril. Les conseillers communautaires des communautés de communes du Pays Ribéracois et du Pays de St Aulaye ainsi que les personnes publiques associées avaient été conviés.

La deuxième phase d'élaboration du PCAET commun avec le Pays de St Aulaye est la réalisation d'un plan d'action qui complètera le plan d'action déjà réalisé par la CCPR dans sa partie atténuation et adaptation au changement climatique.

Il est proposé au conseil communautaire de prendre acte du rapport de diagnostic qui a été adressé à chaque conseiller communautaire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- prend acte de la présentation de ce rapport d'étude de diagnostic,
- autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à la bonne exécution du marché et à l'élaboration du PCAET.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :

**Votes pour : 51**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

Le Président,  
Didier BAZINET